

BOURSES ETUDIANTS



CONDITIONS, REGLES & PROCEDURES ANNEE UNIVERSITAIRE 2019-2020

CONDITIONS D'ELIGIBILITE A LA BOURSE DE LA FONDATION HEM :

- Revenus des parents (ou tuteurs légaux) \leq **10 000 Dirhams net par mois**
- Réussir le concours de HEM avec minimum **12/20 SESSION DE JUIN ET JUILLET UNIQUEMENT**
- **Réussir l'entretien oral** (au-delà de l'épreuve orale du concours de HEM)

REGLES GENERALES D'OCTROI DE LA BOURSE :

- **Crédit bancaire de 20 000 Dirhams /an** (sur 5 ans) : obligatoire pour tout le monde.
La Fondation HEM fait le relai entre le bachelier et la banque.
- Revenus des parents (ou tuteurs légaux) :
 - ✓ **Si \leq 5000 Dirhams : bourse complète** (100% du reliquat des frais d'études, en l'occurrence 54 550 Dh pour l'AU 2019-2020)
 - ✓ **si $>$ 5000 et \leq 10 000 Dirhams : trois quart de bourse** (75% du reliquat des frais d'études, en l'occurrence 40 912.5 Dh pour l'AU 2019-2020)
- La bourse est suspendue en cas de redoublement, sauf décision contraire de la commission Fondation HEM.